

Réf: Dossier N° : 57416

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « OUEST TRANSPORT COTE D'IVOIRE » en abrégé «OTCI

»

**Siège social : ABIDJAN - ADJAME 220 LGTS FACE PHCIE
PROVIDENCE, 09 BP 1425 ABJ 09**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Sept. 2018, et enregistrés au CEPICI le 29 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « OUEST TRANSPORT COTE D'IVOIRE » en abrégé «OTCI».

Objet: Transport de personnes et de Marchandises ; Achats et vente de véhicules, équipements et machines ; Location de véhicules ; Import-Export , Prestations Diverses .Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - ADJAME 220 LGTS FACE PHCIE PROVIDENCE, 09 BP 1425 ABJ 09

GERANT: Monsieur AHOUE MARTIAL .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31029 du 29/11/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27798 du 29/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

